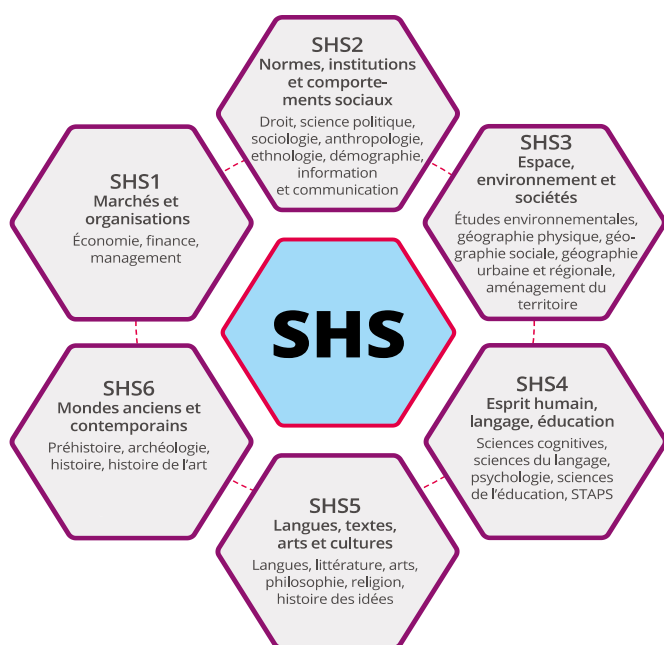


2019

## « SynergieS Sciences Humaines et Sociales »



*Comité Consultatif Régional pour la Recherche et  
le Développement Technologique Occitanie*

*Auteurs : Michèle Lalanne, Valérie Randé,*

*Clément Varenne*

## Résumé des actions proposées

Les travaux du groupe SynergieS SHS présentés dans ce rapport ont donné lieu à la proposition de **3 axes et 8 actions** :

**Axe1 - Valeur/délai** : Comment faire reconnaître la valeur et le coût de la recherche en SHS ?

- **Action n°1** – Créer de la valeur sur les prestations en SHS

**Axe2 - Définition/communication** : Redéfinir la notion de la recherche en SHS pour mieux communiquer vers les milieux socio-économiques

- **Action n°1** – Communiquer efficacement sur les SHS
- **Action n°2** – Promouvoir efficacement les recherches en SHS
- **Action n°3** – Promouvoir efficacement les demandes des acteurs socio-économiques

**Axe3 - Outils, solutions, passerelles** : Comment améliorer ou développer des interfaces, des partenariats, des actions opérationnelles pour favoriser la synergie recherche-entreprise ?

- **Action n°1** – Développer une culture d'ouverture des SHS vers les partenariats externes
- **Action n°2** - Créer et développer, autour de Tiers-lieux, des réseaux interdisciplinaires d'acteurs fédérés autour d'objectifs et thématiques industrielles/sociétales communs
- **Action n°3** – Définir un cahier des charges pour le financement des plateformes SHS
- **Action n°4** – Intégrer dans les formations une culture de partenariat interdisciplinaires et l'industrie

## Membres du groupe de travail

### Copilotes :

Michèle Lalanne,	Institut Universitaire Champollion - CERTOP
Valérie Randé,	AD'OCC
Clément Varenne,	Université Fédérale Toulouse

### Membres:

Laurent Augier,	Agri Sud-Ouest Innovation
Nathalie Blanc,	Université Montpellier 3
Laure Bégué,	Maison Recapé
Dorothee Berthomieu,	Université Montpellier 2
Laure Chantrel,	Université Montpellier 3
Philippe Combette,	Université Montpellier 2
Vincent Colletu,	Caustier
Caroline Julian,	DMS Imaging
Alexandra Mendoza-Caminade,	Université Toulouse Capitole
Xavier Roboam,	INP-ENSEEIH Laplace
Béatrice Vacher,	Institut Mines Telecom Albi
Nicolas Valdeyron,	Université Toulouse 2
Karine Weiss ,	Ecole doctorale "Risques et société », Université Nîmes
Nathalie Vienne-Guerrin,	Université Montpellier 3
Gildas Le Corre,	Aires-Marines
Damian Polkotycky,	Airbus
Hélène Turion	

### Experts invités :

Christine BAUZA	Université Toulouse 2 - LABEX SMS – Structuration des Mondes Sociaux
Celine Caumon	Université Toulouse 2 - LARA SEPIIA Département Arts Plastiques, Arts Appliqués
Pascal Gaillard	Université Toulouse 2 - Plateforme PETRA
Michel Grossetti	Université Toulouse 2 - LABEX SMS
Clothilde HACCART	Université Toulouse 2 - Service Valorisation et partenariats/ Direction Appui à la Recherche
Bruno PERAN	Université Toulouse 2 - plateforme CRISO / Labcom REMAKE
Jean-Marie RIGAUD	SATT Toulouse Tech Transfer - Directeur Pôle Services et relations académique
Vincent Simoulin	Université Toulouse 2 – CERTOP UMR CNRS
Philippe TERRAL	Université Toulouse 3 - Sociologue CRECO

# Sommaire

## Résumé des actions proposées – Composition du Groupe de travail

<b>1 – INTRODUCTION – OBJECTIFS ET MÉTHODE DE TRAVAIL</b>	p.5
<b>2 - DIAGNOSTIC - ETAT DES LIEUX</b>	
2.1 Points de vue croisés entre les parties prenantes	p.10
2.1.1 Entreprises :	
2.1.2 Acteurs de la recherche :	
2.1.3 Structures d'appui à la recherche (SATT, MSH, plateforme)	
2.1.4 Collectivités territoriales :	
2.2 Éléments de diagnostic et état des lieux recueillis auprès des parties prenantes	p.13
2.2.1 Quelques exemples de bonnes pratiques :	
2.2.2 Quelques freins identifiés :	
2.2.3 Quelques pistes d'action ou d'outils à développer	
<b>3 - LES SYNERGIES SHS COMME FACTEUR DE COHÉSION REGIONALE</b>	p.15
3.1 Équité inter et intra territoriale	
3.2 Visibilité et transférabilité des compétences et forces régionales	
3.3 Accompagnement des mutations et transformations économiques et sociétales contemporaines	
<b>4 – PROPOSITION DE 3 AXES DE TRAVAIL</b>	p.17
4.1 Axe 1 - Valeur/délai	
4.2 Axe 2 - Définition/communication	
4.3 Axe 3 - Outils, solutions, passerelles	
<b>5- PROPOSITION DE FICHES ACTION</b>	
5.1 Actions Axe 1 - Valeur/délai	p.20
5.1.1 - Action n°A1.1 : Créer de la valeur sur les prestations en SHS	
5.2 Actions Axe 2 - Définition/communication	p.20
5.2.1 - Action n°A2.1 : Communiquer efficacement sur les SHS	
5.2.2 - Action n°A2.2 : Promouvoir efficacement les recherches en SHS	
5.2.3 - Action n°A2.3 : Promouvoir efficacement les demandes des acteurs socio-économiques	
5.3 Actions Axe 3 - Outils, solutions, passerelles	p.22
5.3.1 - Action n°A3.1 : développer une culture d'ouverture des SHS vers les partenariats externes	
5.3.2 - Action n°A3.2 : Créer et développer autour de Tiers-lieux des réseaux interdisciplinaires d'acteurs fédérés autour de thématiques industrielles /sociétales et d'objectifs communs	
5.3.3 - Action n°A3.3 : Définir un cahier des charges pour le financement des plateformes SHS, outils d'interactivité entre besoins des entreprises et Recherche	
5.3.4 - Action n°A3.4 : intégrer dans les formations une culture du partenariat interdisciplinaire et de l'industrie ; favoriser l'intégration de jeunes chercheurs dans les entreprises	
<b>6- BIBLIOGRAPHIE</b>	p.26
<b>7- SITOGRAPHIE</b>	p.26



## 1 – INTRODUCTION – OBJECTIFS ET MÉTHODE DE TRAVAIL

Le groupe de travail « SynergieS SHS » (Sciences Humaines et Sociales) s’inscrit dans les missions du CRRDT qui doit proposer un dispositif (une stratégie, des objectifs, des méthodes, des procédures, un lieu) placé auprès de la Région et de ses Services, dédié aux interactions (analyses, rencontres, discussions, traductions interculturelles) entre enseignement supérieur, recherche et milieux socio-économiques et culturels.

A l’heure où l’économie régionale est fortement impactée par les mutations sociétales, organisationnelles, environnementales qui s’imposent dans une économie mondialisée et où l’innovation est encore trop souvent restreinte à l’aspect technologique, il est urgent de réinventer des modèles d’innovation et de coopération.

La variété des travaux de recherche en SHS d’Occitanie peut constituer un facteur clé de la compétitivité des entreprises en étant à l’origine et/ou en accompagnement d’une réorganisation des méthodes de conception et de production.

Il convient de réfléchir à des solutions pour décroïsonner les disciplines et renforcer le recours aux expertises des SHS dans les projets des entreprises le plus en amont possible. La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée rappelle sur son site internet l’impératif de concertation entre les nombreux acteurs ainsi que la nécessaire articulation entre les différentes stratégies (figure 1).

La Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République prévoit que les Régions en leur qualité de chef de file de l’innovation, de la recherche et de l’enseignement supérieur élaborent en concertation avec les acteurs et collectivités du territoire un Schéma Régional de l’Enseignement Supérieur de la Recherche et de l’Innovation (SRESRI).

Le SRESRI constitue le cadre politique de référence pour l’action de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en matière d’enseignement supérieur, de recherche et d’innovation pour la période 2017-2021. Il définit les orientations et les priorités d’orientations en matière d’intervention de la Région et des autres collectivités territoriales dans les domaines de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation, en cohérence avec les stratégies nationales de l’État.

Dans le cadre de la Stratégie Régionale pour l’Emploi et la Croissance (SREC), le SRESRI a vocation à s’articuler avec l’ensemble des autres schémas régionaux liés à l’enseignement supérieur ou à l’innovation, notamment le Contrat de Plan Régional des Formations et de l’Orientation Professionnelle (CPRDFOP) et le Schéma Régional du Développement Économique, de l’Innovation et de l’Internationalisation (SRDEII).

*Figure 1. Cadre légal de l’action territoriale de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée source : <https://www.laregion.fr/SRESRI>*

Au niveau national, la recherche publique en SHS est devenue un axe prioritaire de la stratégie nationale pour la recherche et l'innovation (SNRI 2015-2020). Afin d'améliorer la mise en cohérence de la recherche entre les universités et établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche s'appuie sur plusieurs dispositifs organisationnels.

A cet effet, **l'Alliance ATHENA**, créée en 2010, rassemble les acteurs clés de la recherche publique en SHS ; le Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.), la Conférence des grandes écoles (C.G.E.), la Conférence des présidents d'université (CPU) et l'Institut national des études démographiques (INED). **L'Alliance ATHENA** a pour mission d'une part de « décloisonner les relations entre les acteurs, en développant les initiatives de coordination et de partenariat » et d'autre part de développer des partenariats avec les secteurs économiques, les pôles de compétitivité et les pôles de recherche et d'enseignement supérieur.

Un des premiers leviers de structuration a été d'adopter le système de classification international de l'European Science Foundation et du European Research Council qui a regroupé plus d'une trentaine de disciplines de SHS en six catégories transversales listées dans le paragraphe ci-dessous et représentées dans le schéma suivant (figure 2).

Les SHS sont regroupées en 6 catégories par l'Alliance Athéna :

- **1/ Marchés et organisations** : Économie, management et gestion
- **2/ Esprit humain, langage et éducation** : Psychologie, sciences cognitives, sciences de l'éducation, sciences langage, STAPS
- **3/ Normes, institutions et comportements sociaux** : Anthropologie et ethnologie, démographie, droit, information et communication, science politique, sociologie
- **4 /Mondes anciens et contemporains** : Archéologie et préhistoire, histoire et histoire de l'art
- **5/ Espace environnement et sociétés** : Aménagement et urbanisme, architecture, géographie
- **6 /Langues, textes, arts et culture** : Arts, langues et civilisations, littératures, philosophie, religion

Source : Nouvelle nomenclature de la recherche en SHS élaborée par la DGRI en lien avec l'ANR et l'HCERES  
[http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Innovation,\\_recherche\\_et\\_developpement\\_economique/02/8/Nomenclature\\_SHS\\_167028.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Innovation,_recherche_et_developpement_economique/02/8/Nomenclature_SHS_167028.pdf)

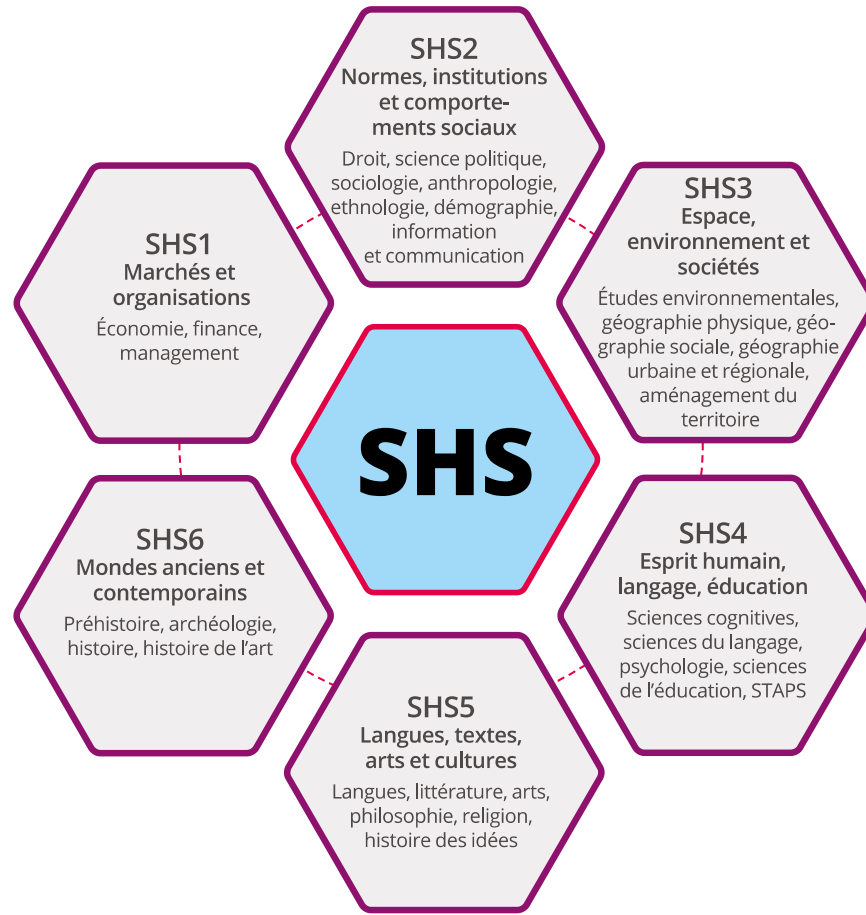


Figure 2. Nomenclature internationale des SHS - Source : Alliance Athéna

Notons toutefois que ce travail de structuration des disciplines, facilitateur de planification, ne remplace pas dans les faits le système complexe qui formate la carrière des enseignants chercheurs et des chercheurs : « Les disciplines orientent les enseignements et régissent les carrières des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Les SHS rassemblent 31 des 55 sections du Comité National des Universités et se développent dans 11 des 41 sections du CNRS. » (Rapport ATHENA, 2017).

Face à l'étendue des disciplines de SHS et à la variété des formes de production scientifique, un paradoxe reste toujours évident : la faiblesse de la valorisation en SHS. A l'échelle nationale, l'observatoire SHS de l'**Alliance ATHENA** a entrepris l'élaboration d'un annuaire des laboratoires de recherche en SHS ([www.observatoire-shs-org](http://www.observatoire-shs-org)) qui peut servir de base de données pour la Région Occitanie. Une cartographie nationale de certains thèmes transversaux a débuté (radicalisation, éducation, financement). L'ensemble s'inscrit dans le Plan national en faveur des SHS lancé en juillet 2016 par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Plan Thierry Mandon). Une liste de quinze mesures générales permet de dresser les contours des difficultés diverses que rencontrent les chercheurs en SHS (figure 3) ;

- Accompagner l'évolution de la production des savoirs et leur diffusion
- Favoriser l'interdisciplinarité dans la recherche et dans l'enseignement
- Faciliter l'accès aux financements par appels d'offre des SHS
- Améliorer l'insertion professionnelle des docteurs et diplômés de masters SHS
- Promouvoir l'intégrité scientifique et garantir les données d'enquête
- Mieux intégrer les enjeux du numérique dans les formations à la recherche
- Développer l'internationalisation des SHS
- Diffuser plus largement les informations sur la recherche en SHS
- Valoriser la recherche sur l'enseignement supérieur
- Mettre les SHS au cœur de la société
- Donner un élan budgétaire décisif à la recherche en SHS
- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt intitulé « soutien à l'insertion professionnelle des diplômés en SHS »
- Faciliter la diffusion des informations et des données
- Soutenir les expérimentations sur modèles de formation de de recherche en émergence
- Contribuer à la réflexion européenne et internationale sur le rôle et l'impact des SHS

*Figure 3. Mesures d'accompagnement des SHS - Source : Plan national en faveur des SHS*

**Le groupe de travail du CRRDT de la Région Occitanie « Synergies SHS » a abouti à des constats semblables. Trois mesures apparaissent prioritaires en Région pour répondre à la visée du CRRDT et amplifier le lien entre laboratoires de Recherche et Entreprises :**

- **Faire reconnaître la valeur et le coût de la recherche en SHS**
- **Mieux communiquer vers les milieux socio-économiques**
- **Améliorer ou développer des interfaces, des partenariats, des actions opérationnelles pour favoriser la synergie recherche-entreprise**

Sur la base du constat général de la difficile insertion des SHS dans les projets de recherche pluridisciplinaire, de la faiblesse des financements, du manque de lisibilité/visibilité des apports de la Recherche en SHS et notamment de sa contribution aux problématiques de transition sociétale et d'innovation sociotechnique, le projet « SynergieS SHS » vise à :

- **Approfondir les synergies autour des SHS** (en collaboration avec des entreprises - en particulier les TPE/PME, en interdisciplinarité, ...)
- **Rechercher de nouveaux modes de financement pour les accompagner.** Cette réflexion permettra ainsi d'identifier de nouveaux dispositifs et de proposer des actions très concrètes pour rapprocher l'ensemble de ces acteurs et développer les interactions.

Le point de départ de notre exploration s'est articulé autour de deux enjeux :



- **Développer les synergies avec les entreprises** : partenariat & transfert, outils d'interface (plateformes d'innovation, de diffusion, d'expérimentation, ...), valorisation des résultats de collaborations et des chercheurs impliqués.
- **Développer les synergies avec des laboratoires de toutes disciplines**

Dans cet objectif, le groupe SynergieS SHS a élaboré une méthodologie de travail collaborative basée sur du partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les membres du groupe et un panel d'experts (réunions plénières – groupes de travail d'experts), d'interviews de représentants des parties prenantes Entreprises/Recherche/Région, d'analyse documentaire et bibliographique.

Le **programme de travail** a consisté à :

- **Définir ce dont on parlait en évoquant les SHS** (figure 4),

- *« Permettre de répondre aux besoins d'acteurs du monde socio-économique dans les domaines du Consortium de Valorisation Thématique ATHENA »*
- *« Faire que toutes les sciences ne fassent qu'une pour développer les PME et TPE »*
- *« Trouver du lien dans l'interdisciplinarité »*

**Figure 4. Extrait de quelques définitions et objectifs retenus par le groupe de travail pour expliciter la notion**

- **Repérer les bonnes pratiques (mais aussi les échecs),**
  - Identifier les coopérations (avec des entreprises - entre différents laboratoires - sur tout le territoire régional),
  - Déterminer les freins, les leviers,
  - Proposer des actions nouvelles et prospectives.
- **Réfléchir à des couplages concrets recherche interdisciplinaire et industrie**
  - Mieux comprendre les problématiques, les critères financiers, financements spécifiques, les modes d'évaluations et les calendriers.
- **Inventorier les résultats de collaborations, les chercheurs et entreprises impliqués, les Ambassadeurs**
  - Identifier et mobiliser les services support existants
  - Identifier les différents acteurs sur le territoire d'Occitanie
- **Proposer des axes de simplification des dispositifs de transfert**
  - Interfaces et outils de coopération interdisciplinaires
  - Méthodes visant les transversalités
  - Passerelles et identification des référents pour mettre en réseau

## 2 - DIAGNOSTIC - ETAT DES LIEUX

### 2.1 Points de vue croisés entre les parties prenantes

#### 2.1.1 Entreprises :

La perception d'un angle de travail commun entre entreprise et laboratoire de SHS est complexe. La stratégie des entreprises consiste trop souvent à encore faire appel à un bureau d'étude pour répondre à des questions SHS.

**Il semble nécessaire de clarifier le caractère opérationnel de la recherche SHS afin que les entreprises en comprennent l'intérêt immédiat (rentabilité).**

Par ailleurs le rapport entre les SHS et les entreprises doit être précisément défini pour qu'il s'oriente autour d'un travail de recherche plutôt que des prestations d'expertise uniquement.

Le Conseil Régional peut être un acteur majeur de cette mise en relation. Toutefois, le temps d'instruction des dossiers de réponse à un appel à projet Région rajoute des délais supplémentaires pénalisants pour une entreprise. Le temps de la recherche SHS est parfois plus long, y ajouter le temps de l'appel d'offre Région décourage les petites et moyennes entreprises.

- **La notion de délai apparaît cruciale pour l'ensemble des parties prenantes.**
- **Il manque une dynamique d'interaction, les entreprises attendent qu'il y ait un renforcement des passerelles et interfaces pour les mettre en relation avec les acteurs de la recherche.**
- **Il faut clarifier l'intérêt de la recherche pour l'entreprise et réciproquement.**

#### 2.1.2 Acteurs de la recherche :

Que retenir des séances de travail avec les différents experts et participants au groupe de travail « SynergieS SHS » ?

Premièrement, les partenariats de recherche en SHS avec les acteurs des secteurs publics, privés et associatifs sont anciens et nombreux. Ils se caractérisent par une forte hétérogénéité dans les pratiques et les usages ; avec ou sans convention, avec ou sans rémunération de personnel (salaire), avec ou sans contrepartie financière ou matérielle (crédits de fonctionnement ou d'investissement). Nombre de partenariats s'effectuent de gré à gré entre chercheurs, alors que d'autres sont accompagnés par des structures de valorisation de la recherche des laboratoires et/ou des maisons des sciences de l'Homme et de la Société. Certains s'inscrivent dans des contextes d'appel d'offre structurés alors que d'autres émanent d'opportunités ou d'une volonté systématique d'obtenir des ressources et des terrains supplémentaires. Cet inventaire n'est pas exhaustif, il sert à mettre en lumière la complexité et la richesse de la recherche

scientifique partenariale en SHS, bien que cela ne soit évidemment pas une exclusivité de ces différentes sciences.

Deuxièmement, les séances de travail montrent que toute collaboration entre université, entreprise, collectivité territoriale n'est pas systématiquement rémunérée. Dans certains partenariats « la gratuité » s'impose parce que « la valeur de la recherche en SHS » est un impensé social, culturel et économique. Dans tel cas, l'accès à un terrain de recherche peut valoir pour contrepartie matérielle. Dans tel autre cas, les organismes étudiés ne disposent pas de budget « recherche-développement ». Les recherches en SHS, collectives ou individuelles, nécessitent plus ou moins de dispositifs techniques alors qu'elles mobilisent systématiquement des compétences professionnelles de haut niveau. Doit-on et faut-il obtenir une rémunération pour tout type de recherche se sont interrogés les membres du groupe de travail ? Comment estimer la valeur de la recherche en SHS ? L'absence de contrepartie au travail de recherche fourni, considérée comme une forme de « gratuité », n'empêche-telle pas de s'interroger sur la valeur de ce travail rendu « invisible » économiquement et socialement ? Indépendamment des salaires qui sont encadrés juridiquement existe-t-il des référentiels sur lesquels se fonder pour calculer les coûts des différents opérations de recherche en histoire, arts plastiques, sociologie, droit,...? Cette question économique apparaît un levier important pour développer les synergies entre les partenaires économiques et scientifiques. Bien qu'il soit important de **laisser la place à tout type de collaborations de recherche entre partenaires**, il est également essentiel de quantifier le coût indirect des prestations pour mieux en caractériser la valeur (notamment pour les chercheurs et enseignants-chercheurs occupant un emploi de fonctionnaire).

Il semble donc essentiel de **mieux qualifier la recherche en SHS** afin de la rendre plus visible auprès des entreprises. A ce titre, une remise à plat des disciplines propre aux SHS permettrait de n'exclure personne de la discussion. Le découpage présenté précédemment et réalisé par **l'alliance Athéna** apparaît comme un point de départ intéressant pour inclure toutes les sensibilités des SHS.

**Les 6 catégories de classement de la trentaine de disciplines scientifiques pourraient être utilisées pour façonner les appels à projet SHS de la Région. Ces axes de travail seront aussi plus simples pour tisser des liens d'une part avec les secteurs socio-économiques et culturels (meilleure lisibilité par rapport à l'extérieur) et d'autre part avec les diverses composantes des SHS ainsi qu'avec les autres disciplines de sciences exactes d'ingénierie, etc.**

Au départ des réflexions, les membres de notre atelier CRRDT ont rappelé le rôle important joué par **les plateformes** dans le cadre de synergie SHS/entreprises. Plusieurs types de plateformes existent et sont en cours de développement comme par exemple à la MSHST (plateformes technologiques, d'expertises, dématérialisées, Universitaire de données) ou encore la plateforme émergence de projets à la MSH Sud.

Même si elles ne constituent pas forcément l'alpha et l'oméga de toutes les initiatives qui doivent être soutenues par la Région Occitanie au risque que les laboratoires se sentent exclus.

Des idées simples peuvent aussi **permettre la rencontre entre université et entreprise** comme : organiser des temps de rencontre dans des lieux neutres (espace idoine de *coworking* par exemple) ; permettre aussi une meilleure appropriation des RH issues de la recherche : CIFRE, post doc, etc.

En amont, de la formation à la recherche, les masters peuvent jouer le rôle d'interface, avec une possibilité d'enclencher des partenariats et de créer des passerelles. ...

### 2.1.3 Structures d'appui à la recherche (SATT, MSH, plateforme, ...)

**La notion de matérialisation de la recherche en SHS semble aussi très importante. L'appropriation de cet « objet » par les entreprises semble aujourd'hui encore trop lacunaire.**

Les SHS doivent aussi se tourner vers les domaines où le besoin en recherche se fait le plus ressentir (aspects sociétaux, transition et adaptation aux changements). Toutefois ces domaines concernent des entreprises/associations qui ne sont pas forcément prêts à payer. La force publique doit donc être en mesure d'accompagner la valorisation de la recherche en SHS.

**Les plateformes SHS ne sont qu'une toute petite partie des relations avec les entreprises mais elles semblent focaliser l'attention des entreprises.** Il existe des plateformes très performantes en SHS (exemples de la MSH, CRISO, ...) ces structures sont encore trop méconnues des secteurs socio-économiques et culturels. Il faut mieux communiquer sur des réussites régionales.

Pour autant, des recherches collaboratives existent en dehors des plateformes et des technologies élaborées et coûteuses ne sont pas toujours nécessaires pour réaliser des recherches. Les établissements universitaires doivent rester les portes d'entrée pour chaque recherche collaborative afin d'intégrer, cartographier l'ensemble des sensibilités. Ce travail de cartographie permettra de mieux cerner les besoins des entreprises et des universitaires.

Les besoins en communication doivent être accompagnés par les services du conseil régional. Le réseau MSH peut être un point de départ pour analyser les projets et les problèmes en Occitanie Est et Ouest.

Par ailleurs, la question du recrutement (RH) pose de nombreux problèmes de part et d'autre (côté université et entreprise) notamment sur les questions de propriété intellectuelle, de complexité des contrats de travail, ...

#### 2.1.4 Collectivités territoriales :

Le Conseil Régional Occitanie ne possède pas la compétence « enseignement supérieur et recherche » qui relève de l'État. Le financement de la recherche doit donc être centré sur des impératifs socio-économiques et culturels.

Il est important de trouver les axes pour financer les collaborations de demain et notamment faciliter l'implication des SHS dans les Appels d'Offres régionaux de manière transversale.

Il est aussi nécessaire de mieux communiquer sur la recherche en SHS sur les territoires en région.

Les chercheurs/entreprises impliqués dans des projets communs doivent être porte-parole de la recherche en SHS auprès des clusters, des agences, des recruteurs, ... (à la manière des *Mici Dominici*).

## **2.2 Éléments de diagnostic et état des lieux recueillis auprès des parties prenantes**

### 2.2.1 Quelques exemples de bonnes pratiques :

- Labcom temporaire
- S'appuyer sur les plateformes de recherche/transfert : trouver l'équilibre entre temps dédié à la Recherche et temps dédié à l'entreprise
- Valoriser la recherche-action et la formation à la recherche-action
- Favoriser le transfert par des doctorants : accompagnement de chercheurs en entreprise par les labos
- Conventions de coopération (ex. Design)
- Développer des interfaces (prediag SHS – transfert et adaptation de méthodes, de savoir-faire)
- Valoriser l'investissement des « ambassadeurs /éclaireurs »
- COMMUNIQUER : créer des temps de rendez-vous annuels : entreprises, étudiants, chercheurs, ... -> se comprendre, se connaître, « s'approprier » - « Bourse à idées » : idées disponibles dans des labos - ...
- Entrepreneuriat étudiant
- Dispense d'enseignement temporaire pour les enseignants-chercheurs
- Annuaire des labos
- ...

### 2.2.2 Quelques freins identifiés :

- Propriété Intellectuelle (quoi, quand, comment et faut-il protéger ?)
- Temporalité
- Compréhension/méconnaissance des outils de financement (ex. CIFRE = formation)
- Éthique
- Absence de valorisation de l'activité de transfert dans la carrière des chercheurs, dans les laboratoires et les Universités : pondérer l'importance des indicateurs de l'activité scientifique aujourd'hui valorisés essentiellement par les publications scientifiques, ...
- Délais (Recherche / dossiers de financement/réalité d'entreprise)
- Matérialisation des SHS : rendre visibles les disciplines, champs d'action et leurs apports
- Difficulté des entreprises à qualifier les productions SHS -> Interprètes / Interfaces
- Les collectivités savent exprimer leurs besoins mais ne comprennent pas que cela a un coût (problème des expertises personnelles) -> outil type plateforme pour répondre /valoriser ces commandes/identifier la valeur
- Méconnaissance par les chercheurs des systèmes de financement des entreprises – problème de chiffrage – problème de brevetabilité des connaissances
- ...

### 2.2.3 Quelques pistes d'action ou d'outils à développer

- Former et mobiliser les structures d'interface technologique (ex. CRITT-CRT, ...) pour faire le lien entre entreprises et SHS
- Préciser le besoin des entreprises : est-ce un besoin de recherche ou de prestation ? Les principaux secteurs concernés sont-ils vraiment prêts à payer ?
- Développer un outil d'interactivité entre besoins des entreprises et Recherche à une échelle pertinente
- Améliorer la structuration de l'interface entre l'université et l'entreprise (Pb RH).
- Identifier la valeur ajoutée par les SHS, la chiffrer, la protéger et ou la communiquer (ex. forfaitisation des revenus de la valorisation – pb ANR)
- Comment s'affranchir du cadre des Établissements, ...
- Proposer des entrées thématiques porteuses (ex. temps de travail, métiers de demain). Appels à projets thématiques sur des questions communes
- Appui aux entreprises pour formaliser leurs stratégies
- Valoriser les conventions CIFRE – ex. matinales sur les CIFRE
- Renforcer les structures de valorisation et dispositifs PRIME
- Valoriser les thématiques d'application des SHS plutôt que sur les disciplines : « à quoi ça sert »
- ...

## 3 - LES SYNERGIES SHS COMME FACTEUR DE COHÉSION RÉGIONALE

### 3.1 Équité inter et intra territoriale

La Recherche en SHS peut être un facteur de cohésion territoriale car on trouve des laboratoires, des enseignants chercheurs et/ou des formations diplômantes en SHS dans l'ensemble des départements de la région Occitanie et pour lesquels on constate une forte dynamique de valorisation. Autant de points de synergie possible avec les acteurs territoriaux notamment hors des deux grandes métropoles de Toulouse et Montpellier. La recherche en SHS représente un réel potentiel de cohésion territoriale à valoriser.

### 3.2 Visibilité et transférabilité des compétences et forces régionales

Dans cette perspective, une cartographie des compétences disponibles et des actions déjà menées à l'échelle de l'Occitanie apparaît indispensable.

La cartographie des activités de recherche et des synergies avec le tissu socio-économique et culturel est déjà très avancée notamment grâce à la préparation du dossier Idex pour l'ouest Occitanie. Des éléments importants de ce dossier peuvent être utilisés. L'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et son homologue d'ex-Languedoc Roussillon Universités, La Maison des Sciences de l'Homme Sud de Montpellier, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse, l'Université Paul-Valéry et l'Université Toulouse Jean-Jaurès, sont autant d'établissements qui structurent des programmes scientifiques, des réseaux d'équipes, des équipements de laboratoires et de valorisation de la recherche. Il est nécessaire de favoriser un partage des connaissances à l'échelle des différentes gouvernances territoriales. En rassemblant les savoir-faire spécifiques, il deviendra possible de faire émerger des axes intégrant la diversité des approches en sciences humaines et sociales notamment dans l'économie et les métiers de demain.

De nouvelles initiatives ont été lancées en avril 2019 par les VP Recherche ALL/SHS pour organiser la coopération territoriale, l'interconnaissance, et réaliser une cartographie de la Recherche dans ces disciplines.

### 3.3 Accompagnement des mutations et transformations économiques et sociétales contemporaines

Les SHS permettent d'appréhender les changements qui affectent les sociétés, les organisations, les marchés, les modes de consommation. Dans le cadre des grandes mutations auxquelles notre société est confrontée, l'approche transversale des SHS est un atout pour **anticiper et sécuriser l'économie et les métiers de demain.**

« **Les SHS c'est questionner, voir les choses dans leur globalité** ». Au-delà de la recherche fondamentale et de ses débouchés académiques, elles sont, pour les entreprises et les collectivités et plus largement le monde socio-économique, un puissant levier d'innovation et de compétitivité, notamment en matière de management, d'organisation, d'usages, de produits, de services, de connaissance des consommateurs et de communication : acceptabilité, pertinence sociale, sécurisation des innovations régionales, interrogations sur

le bien commun, les comportements individuels, les conséquences sociales, psychologiques sur les individus.

Il est nécessaire de faire connaître et reconnaître l'impact des SHS, développer des outils, passerelles et compétences pour valoriser la Recherche en SHS et **permettre d'intégrer les approches SHS le plus en amont possible dans les projets des entreprises et collectivités afin d'anticiper les métiers et l'économie de demain.**



## 4 – PROPOSITION DE 3 AXES PROGRAMMATIQUES

### 4.1 Axe 1 – Valeur/délai

#### **Comment faire reconnaître la valeur, le coût et les délais de la recherche en SHS ?**

Approfondir les notions de valeur, de coût et de délai. Préciser les modalités des dispositifs Région favorisant les synergies SHS et entreprises.

La valeur de la recherche en SHS pose question car nombre d'échanges non-marchands existent entre les laboratoires et les entreprises. Il s'agit de rendre visible, de donner de la valeur à la valorisation de la recherche en SHS. Pour certains, la gratuité de la production scientifique issue de personnels rémunérés par l'État semble une évidence. Pour d'autres, la production d'une science ouverte et gratuite relève d'une posture politique.

Par ailleurs, les délais pour le développement de la recherche fondamentale semblent plus longs en SHS car la mise en production d'un « objet » est moins évidente en termes de standardisation des protocoles que pour les sciences fondamentales. La notion de délai nécessite un éclairage particulier afin de faciliter l'accompagnement vers la valorisation.

La visée stratégique pour la Région est de :

- Mieux percevoir les spécificités de la recherche en SHS afin que les appels à projet soient les plus inclusifs possibles.
- Cartographier l'ensemble des échanges que constitue la valorisation de la recherche (notamment les échanges non-marchands).

Une première année de travail a permis de faire émerger les problématiques. La deuxième année a montré que le diagnostic et l'état des lieux méritent une analyse approfondie par le biais d'une étude quantitative et qualitative.

#### **PROPOSITION D' ACTIONS POUR L'EXECUTIF REGIONAL :**

- ➔ **Action n°1 – Créer de la valeur sur les prestations en SHS**

### 4.2 Axe 2 – Définition/communication

**Définition/communication - Redéfinir la notion de la recherche en SHS pour mieux communiquer vers les milieux socio-économiques.**

Quelles attentes de la recherche ? Quelles attentes des entreprises ? Comment créer des synergies ?

Objectif : préciser les thématiques et le cadre pour intégrer les dispositifs Région autour de la notion de SHS

Améliorer la valorisation et la promotion des SHS est une des orientations stratégiques (N°3) de la Région Occitanie dans le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2017-2021. C'est aussi la mission des Maisons des Sciences de l'Homme et de la Société-Toulouse, la Maison des Sciences de l'Homme-Sud de

Montpellier, des Universités, des laboratoires de recherche, des Agences régionales, Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, etc.

Au niveau national, cet objectif est porté par une structure publique, créée dans le cadre des investissements d'avenir, et dédiée aux SHS : le Consortium de Valorisation Thématique Athéna (CVT Athéna). Les objectifs déclinés par le CVT Athéna convergent avec ceux qui ont été débattus dans nos séances de travail du CCRRDT Occitanie : « Faire croître les liens entre la recherche en SHS et les acteurs économiques et sociaux, Favoriser le dynamisme des échanges avec la sphère économique et sociale, Communiquer en direction du monde socio-économique afin de faire connaître le potentiel appliqué des recherches effectuées dans les laboratoires en SHS, Communiquer symétriquement en direction des laboratoires pour leur faire connaître les demandes en provenance des entreprises, Identifier des projets innovants qui génèrent de l'activité économique, des emplois et de la croissance». - Source : <http://msh-paris-saclay.fr/quest-cvt-athena/>. Enfin, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation développe depuis 2016 un Plan en faveur des SHS qui se décline en 15 mesures et en une série d'indicateurs synthétiques dont on trouve l'état d'avancement de la mise en œuvre sur le site Internet, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid114413/plan-s.h.s.-etat-d-avancement-des-15-mesures.html>

La création de synergies en Région passe par une coordination et une simplification de la cartographie des dispositifs et des acteurs à l'échelle régionale et par une articulation avec les stratégies nationales et internationales.

L'efficacité de la mise en œuvre des diverses mesures reste à démontrer alors que ni l'intérêt, ni la volonté ne manquent pour promouvoir les SHS comme leviers d'innovation et de création de richesses.

L'état des lieux réalisé par les experts ayant participé aux travaux du CCRRDT Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée fait un double constat. D'une part, celui de la contribution réelle et potentielle des recherches SHS dans les processus d'innovation et d'autre part, celui du manque de lisibilité des outils et des stratégies respectives des acteurs de la recherche et des secteurs socioéconomiques. Pour dépasser ce paradoxe, et dans un souci d'efficacité, trois actions prioritaires sont soumises à la discussion ; Communiquer efficacement sur les SHS, Promouvoir efficacement les recherches en SHS, Promouvoir efficacement les demandes des acteurs socio-économiques.

#### **PROPOSITION D' ACTIONS POUR L' EXECUTIF REGIONAL :**

- ➔ **Action n°1 – Communiquer efficacement sur les SHS**
- ➔ **Action n°2 – Promouvoir efficacement les recherches en SHS**
- ➔ **Action n°3 – Promouvoir efficacement les demandes des acteurs socio-économiques**

### **4.3 Axe 3 - Outils, solutions, passerelles**

**Comment améliorer ou développer des interfaces, des partenariats, des actions opérationnelles pour favoriser la synergie recherche-entreprise ? Quels dispositifs Régionaux favoriseraient les synergies ?**

Permettre de répondre aux besoins d'acteurs du monde socio-économique dans les domaines des SHS tels que proposés par le CVT Athéna.

Objectif : quels outils et actions la Région doit financer pour favoriser la synergie entre SHS et entreprise ?

Les SHS permettent d'appréhender les changements qui affectent les sociétés, les organisations, les marchés, les modes de consommation.

Au-delà de la recherche fondamentale et de ses débouchés académiques, elles sont, pour les entreprises et les collectivités et plus largement le monde socio-économique, un puissant levier d'innovation et de compétitivité, notamment en matière de management, d'organisation, d'usages, de produits, de services, de connaissance des consommateurs et de communication : acceptabilité, pertinence sociale, sécurisation des innovations régionales, interrogations sur le bien commun, les comportements individuels, les conséquences sociales, psychologiques sur les individus.

Il est nécessaire de faire connaître et reconnaître l'impact des SHS, développer les outils, passerelles et compétences pour valoriser la Recherche en SHS au sein des établissements : chercher des financements, monter des projets, ...et sensibiliser les chercheurs.

#### **PROPOSITION D' ACTIONS POUR L'EXECUTIF REGIONAL :**

- ➔ **Action n°1 – Développer une culture d'ouverture des SHS vers les partenariats externes**
- ➔ **Action n°2 - Créer et développer, autour de Tiers-lieux, des réseaux interdisciplinaires d'acteurs fédérés autour d'objectifs et thématiques industrielles/sociétales communs**
- ➔ **Action n°3 – Définir un cahier des charges pour le financement des plateformes SHS**
- ➔ **Action n°4 – Intégrer dans les formations une culture de partenariat interdisciplinaires et de l'industrie**

## 5- PROPOSITION DE FICHES ACTIONS

### 5.1 Actions Axe 1 – Valeur/délai

RAPPEL AXE 1 : *Comment faire reconnaître la valeur et le coût de la recherche en SHS ?*

#### 5.1.1 Action n°A1.1 : Créer de la valeur sur les prestations en SHS

Accompagner au sein des Universités, les structures de valorisation des SHS pour leur permettre d'évoluer vers des missions d'expertise, portage du conseil. But : faire reconnaître la valeur de toute la recherche en SHS (même des échanges non-marchands).

##### INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nombre de contrats gérés
- Trouver le bon modèle économique (% de sur les contrats)

##### GOUVERNANCE ET SUIVI :

- Pilotage par l'Université porteuse avec un comité interne (ne pas créer une structure nouvelle)

**FACTEURS DE SUCCES/RISQUES** : *Indiquer ici les critères de succès et de risques de l'action*

- **Succès** : Donner de la valeur à toute la recherche en SHS
- **Risque** : Que les chercheurs n'utilisent pas la structure (solution : structure simple, souple, qui rend service et de la valeur ajoutée à la recherche en SHS).

### 5.2 Actions Axe 2 – Définition/communication

RAPPEL AXE 2 : *Définition/communication - Redéfinir la notion de la recherche en SHS pour mieux communiquer vers les milieux socio-économiques. Quelles attentes de la recherche ? Quelles attentes des entreprises ? Comment créer des synergies ? Préciser les thématiques et le cadre pour intégrer les dispositifs Région autour de la notion de SHS.*

#### 5.2.1 Action n°A2.1 : Communiquer efficacement sur les SHS

La cible de l'action « Communiquer efficacement sur les SHS » part du constat que les disciplines des Sciences Humaines et Sociales sont complexes en raison de leur importante diversité et de la difficulté à se représenter leurs apports dans la société. Comment améliorer la compréhension de cette multiplicité et comment rendre les résultats visualisables et matérialisables ?

Face à ces besoins d'une communication efficace sur les SHS, quels sont les moyens pour y parvenir ? Un premier constat est fait de l'existence de services de valorisation et de promotion de la recherche qui effectuent un travail reconnu au sein de chaque institution mais qui parviennent diversement à créer de fortes synergies sur de larges échelles. Un deuxième constat est fait du besoin impérieux de savoir communiquer sur des savoirs difficiles à matérialiser par des dispositifs techniques.

La meilleure solution nous semble donc être de faire appel à une société de communication, professionnelle et spécialisée dans la promotion de l'immatériel, pour fournir aux établissements de recherche et à leurs laboratoires les solutions et supports qui permettront d'expliquer et promouvoir la recherche en SHS auprès des différentes cibles socio-économiques visées (entreprises petites et grandes, acteurs territoriaux, associations, etc.).

**Formaliser en matière de communication une offre adaptée aux différents publics avec les bénéfices attendus par cible.**

### **5.2.2 - Action n°A2.2 : Promouvoir efficacement les recherches en SHS**

La cible de l'action « Promouvoir efficacement les recherches en SHS » part du constat que les disciplines des Sciences Humaines et Sociales sont méconnues des acteurs socio-économiques, associatifs ainsi que dans les mondes de la recherche hors SHS. Comment lever cette ignorance ? Comment présenter les résultats des recherches en SHS et comment montrer l'intérêt de coopérations avec les SHS ?

Face à ces besoins de promotion des recherches et en lien avec une communication efficace pour les SHS, quels sont les moyens pour y parvenir ? De façon générale divers dispositifs de promotion de la recherche existent mais les SHS y sont peu ou pas intégrées. Il est essentiel de ne pas séparer la promotion de la recherche en SHS de la promotion de la recherche des autres disciplines scientifiques. Une intégration systématique des SHS en amont des programmes et des lieux de promotion représente une réponse possible.

**La demande est de permettre à des acteurs des SHS d'Occitanie (entreprises, associations, laboratoires) d'être présentés dans des salons industriels, dans des congrès sur l'innovation, dans des rencontres événementielles ou dans des salons professionnels où les compétences SHS sont présentés** (salon des collectivités territoriales, des maires, des associations, des secteurs professionnels, etc). Ainsi, ces « Délégation SHS d'Occitanie » permettraient de promouvoir les résultats de la recherche en SHS et plus largement les compétences SHS présentes en Région.

**Communiquer sur les thématiques d'application des disciplines SHS à l'exemple des travaux en cours sur l'intégration des SHS sur les 12 Défis Domaines Clés (KETs) qui sont les technologies clés génériques valorisées dans la politique Horizon 2020 :** identifier sur chaque thématique le type de questions sur lesquelles les SHS peuvent être mobilisées et les domaines disciplinaires potentiellement concernés.

Dans le cadre de ces actions, il est important de soutenir les services de promotion et de valorisation de la recherche en termes de ressources humaines et économiques.

### 5.2.3 Action n°A2.3 : Promouvoir efficacement les demandes des acteurs socio-économiques

La cible de l'action « Promouvoir efficacement les demandes des acteurs socio-économiques » part du constat d'un besoin d'interface simple et efficace pour faciliter les échanges auprès des acteurs de la recherche (chercheurs, enseignants-chercheurs, services valorisation, promotion et communication de la recherche inter-établissements). Fortement lié aux deux autres actions « Promouvoir la communication », « Promouvoir les recherches », le constat est fait ici d'une méconnaissance réciproque des demandes, des attentes et des ressources offertes tant par les acteurs socio-économiques que par les acteurs SHS. Toutefois cette situation ne s'applique pas de manière uniforme et elle doit être nuancée. Quel est l'état des lieux ? Qu'est-ce qui fonctionne bien et quels sont les manques et les besoins ?

Dans certaines disciplines des SHS il existe une tradition de coopération avec le milieu socio-économique, assez souvent avec les grandes entreprises et avec les institutions territoriales. Plusieurs réussites de coopération sont valorisées et citées en exemple. Certains dispositifs nationaux de financement de la recherche doctorale telles les conventions CIFRE sont généralement connus des industriels et des chercheurs. C'est aussi le cas des allocations doctorales et post-doctorales financées par la Région Occitanie. Comment aider à « traduire » les besoins et les attentes réciproques des acteurs socio-économiques et des acteurs de la recherche ?

La demande est plurielle. D'une part, il s'agit de **réaliser un travail d'inventaire et de mise à jour des interfaces de coordination recherche-innovation** en vue d'identifier l'ensemble des acteurs, des structures et des dispositifs. D'autre part, il est proposé de **poursuivre le soutien au développement de l'Agence Régionale et de développer l'accompagnement des plateformes d'expertises non techniques, qui sont courantes en SHS.**

## 5.3 Actions Axe 3 - Outils, solutions, passerelles

*RAPPEL AXE 3 : Comment améliorer ou développer des interfaces, des partenariats, des actions opérationnelles pour favoriser la synergie recherche-entreprise ? Quels dispositifs Régionaux favoriseraient les synergies ?*

### 5.3.1 Action n°A3.1 : développer une culture d'ouverture des SHS vers les partenariats externes

Inciter les Établissements de Recherche en SHS à développer une pédagogie positive auprès des chercheurs pour susciter une **CULTURE d'ouverture** aux collaborations avec l'extérieur, faciliter les dynamiques collectives, les coopérations :

- Valoriser auprès des chercheurs les exemples et types de collaborations SHS/autres disciplines/Entreprises réalisés dans les Établissements :

- Identifier les expériences en s'appuyant sur une étude qui répertorie les différentes expériences, les typologies de recherche collaborative
- Réaliser un guide simplifié des collaborations recherche/entreprise illustré d'exemples : Je suis chercheur -> outils (AAP, financements, solutions RH,...) rôle du chercheur, rôle de la valorisation / Je suis entrepreneur -> outils (types de contrats, PI,...) contraintes, avantages
- Valoriser les ambassadeurs du partenariat SHS/autres disciplines/Entreprises et s'appuyer sur leur capacité d'entraînement pour identifier au sein des laboratoires des chercheurs SHS motivés à comprendre l'écosystème de valorisation et de transfert de technologie ou d'expertise et à identifier des pistes de valorisation/d'application de leur thématique de recherche : par exemple, intégration au sein du réseau régional d'innovation qui fédère des acteurs de l'innovation de toutes disciplines et propose des cycles de formation sur les dispositifs, méthodologies ou sujets d'innovation, organise des rencontres et valorise les compétences au service des entreprises,...

Autres actions potentielles pour développer et susciter la culture partenariale auprès des chercheurs, penser les actions des SHS en lien avec les entreprises :

- Cafés du savoir en partenariat avec l'Agence Régionale, les CCI, CMA,...
- Créer des temps de rendez-vous annuels : entreprises, étudiants, chercheurs,...

### 5.3.2 Action n°A3.2 : Créer et développer autour de Tiers-lieux des réseaux interdisciplinaires d'acteurs fédérés autour de thématiques industrielles /sociétales et d'objectifs communs

- Favoriser l'ouverture des SHS et la FÉDÉRATION d'acteurs (réseaux interdisciplinaires) en développant des TIERS LIEUX (dans les coworking, maisons de la Région, cité des startup, ...) : espaces neutres de rencontres transversales entre SHS/Autres disciplines/Entreprises par domaines, autour de questions industrielles/sociétales pour générer des sujets partenariaux.
- Générer et développer des réseaux interdisciplinaires d'acteurs fédérés autour d'objectifs et thématiques communs
- Inventer des formules et propositions nouvelles pour permettre aux acteurs de se comprendre, se connaître, « s'approprier » : bourses à idées (idées disponibles dans des labos) - présentation de « dispositifs » (CIFRE, post doc,...)

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE :

Partir d'une question industrielle/sociétale pour générer des sujets partenariaux

Aller au-delà de la rencontre

Assujettir le financement de l'espace au nombre de projets collaboratifs générés

Inventer des formules et propositions nouvelles

Animer et faire perdurer les dynamiques

Les réponses ne doivent pas dépendre uniquement des acteurs en présence mais s'appuyer sur leurs propres réseaux de compétences

**FACTEURS DE SUCCES/RISQUES :**

Les tiers lieux doivent être des espaces neutres et éviter de s'appuyer sur des porteurs de projets issus de la recherche afin que les collaborations ne s'orientent pas naturellement vers des projets essentiellement techno (ex. ITAV) ou essentiellement SHS (exemple Communi'tic).

**5.3.3 Action n°A3.3 : Définir un cahier des charges pour le financement des plateformes SHS, outils d'interactivité entre besoins des entreprises et Recherche**

**Les plateformes SHS, sont des OUTILS d'expertise équipée du labo,** des intermédiaires pour réaliser des partenariats de recherche ou des prestations répondant à des besoins concrets afin de développer les synergies SHS/entreprises/collectivités/autres disciplines. Bien qu'elles soient centrées sur l'expertise plus que sur les moyens techniques (comme les plateformes des sciences dures), elles visent le même objectif.

Plusieurs approches sont observées aujourd'hui parmi les différentes plateformes régionales.

**Pour renforcer les dynamiques de coopération entre des partenaires qui s'autoalimentent** (Recherche translationnelle), la Région devrait définir un cahier des charges régional commun :

- Ne pas financer que les moyens techno/équipements : reconnaissance des plateformes pas seulement sur leur dimension techno mais aussi sur leur expertise
- Financer les équipes/opérateurs qui mènent des projets orientés vers le monde socio-économique (cf. renforcer les mécanismes de financement de PRIME)
- Définir l'équilibre entre temps dédié à la Recherche et temps dédié aux collaborations externes/prestation : les plateformes ne sont pas financées que pour faire de la Recherche interne.
- Soutenir les démarches qui impliquent des coopérations
- Inciter à l'adhésion au Réseau Régional d'Innovation (Réso Innovation occitanie) pour intégrer les plateformes dans l'écosystème de partenariat d'innovation : participation aux cycles de formation, rencontres, journées innovation, Occitanie Innov, ..., organisés par le Réseau qui fédère les acteurs



régionaux de l'innovation (technologues, experts management de l'innovation, clusters, pôles, financeurs, généralistes du développement d'entreprises)

- Valoriser les ambassadeurs de la recherche collaborative et identifier au sein des labos des chercheurs SHS motivés à comprendre « l'écosystème valorisation, transfert d'innovation » et à identifier des pistes de valorisation pour sa recherche
- Outil de type « Institut Carnot » dédié SHS : un label, une visibilité forte pour l'Université, le labo, les compétences, les équipes, des moyens dédiés

#### **FACTEURS DE SUCCES/RISQUES**

- Identifier la valeur des études SHS (valoriser les coûts réels même s'ils sont financés en partie)
- Ne pas confondre avec des living lab (cf. terrains d'expérimentations)
- Préciser la différenciation par rapport aux PFT Lycées, préciser le niveau d'expertise

#### **5.3.4 Action n°A3.4 : intégrer dans les formations une culture du partenariat interdisciplinaire et de l'industrie ; favoriser l'intégration de jeunes chercheurs dans les entreprises**

- Apporter une culture du partenariat socio-économique aux étudiants, jeunes chercheurs SHS
- Favoriser l'intégration de chercheurs dans les entreprises (créer une appétence pour l'entreprise) pour la prise en compte des problématiques industrielles/sociétales. Par exemple :
  - Contrats/stages en entreprise, financement de stages d'étudiants dans les entreprises (ex. semaine DIWE, conventions de coopération Design), faire travailler des étudiants sur des projets d'entreprises (24:00 INSA,...)
  - Mini CIFRE en 1ere année après la thèse
  - Favoriser le recrutement des docteurs dans les entreprises et les collaborations : aide à l'embauche pour l'entreprise et aide au labo qui enclencherait un contrat de collaboration avec l'entreprise (via le docteur engagé).
  - Favoriser le recrutement de CIFRE « SHS » dans les collectivités, en particulier la Région
  - Chaires ou résidences au sein des tiers lieux : chercheurs / étudiants en résidence (appels à projets sur problématiques industrielles/sociétales)
- Ne plus intégrer la recherche dans une approche mono disciplinaire. Il ne s'agit pas de perte d'expertise mais bien de partage et de renforcement des expertises.
- Cycles de conférences socio-économiques dans les masters, écoles doctorales, ... : en amont, de la formation à la recherche, les masters peuvent jouer le rôle

d'interface, avec la possibilité d'enclencher des partenariats et de créer des passerelles et réciproquement que les SHS soient intégrées dans les formations Sciences dures.

- Favoriser le transfert par des doctorants : accompagnement de chercheurs en entreprise par les labos.
- Valoriser la recherche-action, former à la recherche-action.

## 6- BIBLIOGRAPHIE

Prud'homme Julien, Gingras Yves, 2015, « Les collaborations interdisciplinaires : raisons et obstacles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2010, p. 40-49.

Athéna, 2017, « Rapport d'activité SHS », 60 p.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2017, « SHS et indicateurs synthétiques », 12 p.

[https://www.laregion.fr/IMG/pdf/2016-06-14-sresri\\_vf.pdf](https://www.laregion.fr/IMG/pdf/2016-06-14-sresri_vf.pdf)

## 7- SITOGRAPHIE

<http://www.alliance-athena.fr>

Alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales  
Observatoire des SHS

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid114413/plan-s.h.s.-etat-d-avancement-des-15-mesures.html>

Plan SHS – État d'avancement des 15 mesures

<https://www.laregion.fr/Schema-Regional-de-Developpement-Economique-d-Innovation-et-d-SRDEII> - Schéma Régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation

[https://www.laregion.fr/IMG/pdf/2016-06-14-sresri\\_vf.pdf](https://www.laregion.fr/IMG/pdf/2016-06-14-sresri_vf.pdf)

SRESRI - Schéma Régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation de la Région Occitanie (2017-2021) adopté en AG plénière (2.02.2017)

<https://www.laregion.fr/CPRDFOP>

CPRDFOP – Schéma Régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle